

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Réunion, le 11 juillet 2022

PAUVRETÉ À LA RÉUNION : DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

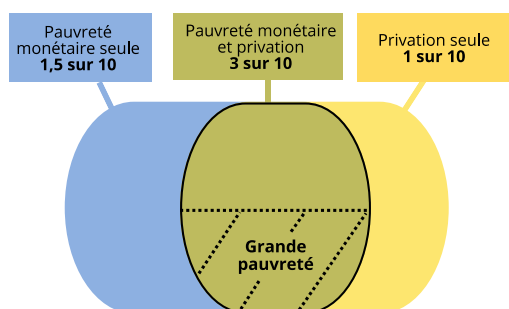
Être pauvre, ce n'est pas seulement vivre avec des revenus faibles, inférieurs à un seuil donné (pauvreté au sens monétaire). C'est également ne pas être en mesure de couvrir les dépenses liées à un certain nombre d'éléments de la vie courante considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir des conditions de vie acceptables (pauvreté au sens de la privation matérielle et sociale) : ne pas pouvoir par exemple remplacer des meubles usagés ou s'acheter des vêtements neufs.

En 2018, 3 Réunionnais-es sur 10 sont touché-es par ces deux formes de pauvreté. La moitié de ces personnes sont concernées par la grande pauvreté : 120 000 personnes subissent ainsi une pauvreté monétaire plus intense et des privations sévères. Les personnes cumulant les deux formes de pauvreté sont très peu en emploi, leurs ressources dépendant de fait essentiellement des prestations sociales. Le cumul des pauvretés est cinq fois plus fréquent à La Réunion qu'en France métropolitaine et un peu plus qu'aux Antilles.

Une autre frange de la population, rassemblant 1,5 Réunionnais sur 10, est pauvre monétairement mais pas au sens de la privation matérielle et sociale. Elle réussit davantage à équilibrer son budget en limitant ses dépenses.

À l'inverse, 1 habitant sur 10 est en privation matérielle et sociale malgré un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté monétaire. Nettement plus souvent en emploi, cette population doit faire face à de nombreuses dépenses contraintes qui pèsent sur son budget. Sa satisfaction dans la vie est un peu moindre que pour la population pauvre au sens monétaire uniquement.

Figure – Répartition de la population réunionnaise selon les formes de pauvreté



Note : dans cette étude, le taux de pauvreté monétaire est issu de l'enquête SRCV ; il est quelque peu différent du taux de pauvreté de référence, issu du dispositif Filosofi, du fait de champs légèrement différents.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2018.



Une autre étude relative à la pauvreté à La Réunion sera diffusée dans les prochaines semaines. Elle portera sur la persistance et les déclencheurs de la pauvreté. De plus, une conférence sur la pauvreté se tiendra en septembre pour revenir sur ces deux études, et sur d'autres réalisées par différents acteurs publics locaux.

Définitions

Pauvreté monétaire : une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian métropolitain (1 100 euros par mois par unité de consommation en 2019).

Privation matérielle et sociale : l'indicateur de privation matérielle et sociale de l'Union européenne est défini comme la part de personnes vivant en logement ordinaire ne pouvant pas couvrir les dépenses liées à au moins 5 éléments de la vie courante sur 13 considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable [www.insee.fr]. La privation matérielle et sociale est qualifiée de « sévère » si l'individu cumule au moins 7 difficultés sur les 13.

Grande pauvreté : il n'existe pas de définition statistique unique de la grande pauvreté. La définition retenue ici est celle proposée par l'Insee en 2021, qui s'appuie sur plusieurs composantes : c'est le cumul de pauvreté monétaire sévère (niveau de vie inférieur à 50 % du niveau de vie médian français), et de privation matérielle et sociale sévère (au moins 7 privations sur 13).

Satisfaction dans la vie : évaluation subjective que les personnes font de leur bien-être, en réponse à la question suivante : « Indiquez sur une échelle allant de 0 (« pas du tout satisfait ») à 10 (« entièrement satisfait ») votre satisfaction concernant la vie que vous menez actuellement ».

Source

Cette étude est basée sur l'enquête Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie (dispositif SRCV), qui est la partie française du système communautaire EU-SILC (*European Union Statistics on Income and Living Conditions*). Le taux de pauvreté monétaire mesuré dans cette étude est issu de cette enquête et diffère quelque peu du taux de pauvreté de référence, issu du dispositif Filosofi, du fait de champs légèrement différents.

Pour en savoir plus

[1] Robin M., « [Pauvreté à La Réunion : deux approches complémentaires](#) », *Insee Analyses La Réunion* n° 71, juillet 2022.

[2] Audoux L., Prévot P., « [La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM](#) », *Insee Focus* n° 270, juillet 2022.

[3] Grangé C., « [Niveaux de vie et pauvreté à La Réunion en 2019 - Près d'un enfant mineur sur deux vit dans un ménage pauvre](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 219, janvier 2022.

[4] Robin M., « [Enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie en 2018 - Quatre Réunionnais sur dix sont en situation de privation matérielle et sociale](#) », *Insee Analyses La Réunion* n° 53, décembre 2020.

[5] Insee, « [Point méthodologique : Pauvreté et inégalités – Mesure des revenus et de la pauvreté](#) », *Dossier de presse La Réunion*, juillet 2020.

La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte
0692 448 358 – inseeoi-communication@insee.fr



PAUVRETÉ À LA RÉUNION : DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

Enquête SRCV 2018

PAUVRETÉ AU SENS DES REVENUS : LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Niveau de vie inférieur
au seuil de pauvreté national*

*1 100 € / mois / UC** en 2019



**Unité de consommation

PAUVRETÉ AU SENS DES CONDITIONS DE VIE : LA PRIVATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Difficultés à acquérir ou consommer
5 éléments nécessaires à
une vie décente sur 13

Privations les plus fréquentes



3 RÉUNIONNAIS SUR 10 CUMULENT PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET PRIVATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

À La Réunion, 3 habitants sur 10 sont touchés par les pauvretés monétaire et au sens de la privation matérielle et sociale



Répartition des habitants de La Réunion selon les formes de pauvreté en 2018

CUMUL DES PAUVRETÉS : UNE POPULATION SANS EMPLOI DÉPENDANTE DES PRESTATIONS SOCIALES ET CONFRONTÉE À DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS

16 % de la population cumulant les deux formes de pauvreté a un emploi



Part de la population en emploi en 2018

59 % de la population cumulant les deux formes de pauvreté a des difficultés à équilibrer son budget



Part de la population cumulant les pauvretés ayant des difficultés à équilibrer son budget

Niveau de vie moyen 730 € par mois (personne seule)	Prestations sociales 66 % des revenus	8 privations sur 13 en moyenne
--	--	--------------------------------

Moins bonne santé et conditions de logement plus difficiles

POPULATION PAUVRE AU SEUL SENS MONÉTAIRE : PEU EN EMPLOI ET UN BUDGET LIMITÉ MAIS UN MODE DE VIE FRUGAL LIMITANT LES DÉPENSES

26 % de la population pauvre au seul sens monétaire a un emploi



Part de la population en emploi en 2018

18 % de la population pauvre au seul sens monétaire a des difficultés à équilibrer son budget



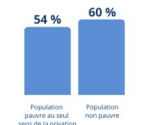
Part de la population pauvre au seul sens monétaire ayant des difficultés à équilibrer son budget

Niveau de vie moyen 720 € par mois (personne seule)	Prestations sociales 51 % des revenus	3 privations sur 13 en moyenne
--	--	--------------------------------

Peu de dépenses contraintes
Satisfaction dans la vie supérieure aux autres catégories de pauvreté

PRIVATION SEULE : PLUS SOUVENT EN EMPLOI MAIS UN BUDGET SOUS TENSION ET DE NOMBREUSES PRIVATIONS

54 % de la population pauvre au seul sens de la privation a un emploi



Part de la population en emploi en 2018

53 % de la population pauvre au seul sens de la privation a des difficultés à équilibrer son budget



Part de la population pauvre au seul sens de la privation ayant des difficultés à équilibrer son budget

Niveau de vie moyen 1 660 € par mois (personne seule)	Prestations sociales 24 % des revenus	7 privations sur 13 en moyenne
--	--	--------------------------------

De nombreuses dépenses contraintes, dont des crédits à rembourser

LA GRANDE PAUVRETÉ : ENVIRON 120 000 RÉUNIONNAIS CONCERNÉS

120 000
Réunionnais touchés par la grande pauvreté*



* grande pauvreté : niveau de vie inférieur à 50 % du niveau de vie médian français et au moins 7 privations sur 13

Part de la population concernée par la grande pauvreté en 2018